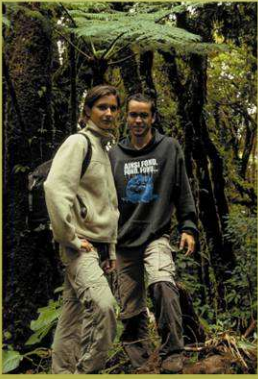


Origine, diversité des écosystèmes au Costa Rica et gestion des aires protégées.



Pour expliquer le foisonnement de vie dans les écosystèmes costaricains, il faut s'intéresser à son passé géologique. Alors que les terres à l'origine des grandes masses continentales américaines ont émergé il y a plusieurs dizaines de millions d'années, **celles qui représentent l'actuelle Amérique centrale sont apparues il y a seulement 3 millions d'années.**



Ces nouvelles terres ont formé une passerelle entre 2 grandes masses continentales alors indépendantes, l'Amérique du nord et l'Amérique du sud. Résultant de la rencontre des plaques Caraïbes et Cocos, un pays apparaît : le Costa Rica. La zone de contact entre ces deux plaques provoque la formation de quatre grandes chaînes montagneuses (cordillères) et de plusieurs dizaines de volcans qui coupent aujourd'hui le Costa Rica sur toute sa longueur. Sa position géographique exceptionnelle et les différences climatiques entre les régions pacifiques et caraïbes ont favorisé l'apparition d'habitats très différents: des forêts tropicales humides, sèches ou nuageuses, des mangroves, des marais, des plages.

Les écosystèmes y sont très variés, tant au niveau terrestre que marin ou qu'en eau douce. **La forêt prédomine dans le pays et représente 45% du territoire national**, avec en majorité des forêts tropicales humides : le reste englobe d'autres types de forêt, des zones humides, des mangroves, le páramo et la savane. **24,3% du pays est recouvert par des pâturages, des cultures pérennes et annuelles et des plantations.** Ces chiffres restent constants depuis une douzaine d'années.

La première zone protégée du pays fut la réserve naturelle absolue de Cabo Blanco, créée en 1963 dans le sud-est de la péninsule de Nicoya. Aujourd'hui, les 161 aires sauvages protégées du Costa Rica représentent près de 26% du territoire national (près d'une vingtaine possède une aire marine). Reparties sur plusieurs zones de conservation, **elles sont largement gérées par le MINAE, Ministère de l'Environnement et de l'Energie costaricain.** Le gouvernement a ainsi mis en place 25 parcs nationaux, 8 réserves biologiques, 58 refuges de faune sauvage. D'autres types de zones protégées existent et même si leur réglementation peut différer, l'objectif est le même : préserver la forêt et ses habitants.

